



---

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est donné qu'une consultation publique aura lieu le lundi 4 décembre à 18 h 30 au Centre récréatif (2555, rue du Parc, Saint-Antoine-Abbé) concernant l'adoption des projets de règlements 272-11 ainsi que 365-2. Le règlement 272-11 modifie le règlement de zonage 272 concernant l'accès aux piscines résidentielles pendant la période de travaux. Le règlement 365-2 remplace le règlement 365 relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Consultation publique portant sur les règlements 272-11 et 365-2  
Lundi 4 décembre 2023, 18 h 30  
Centre récréatif (2555, rue du Parc)

Les règlements sont publiés sur le site Web de la Municipalité et peuvent être consultés en tout temps au [www.municipalitedefranklin.ca](http://www.municipalitedefranklin.ca), de même qu'à l'hôtel de ville (1670, route 202) du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.

**Donné à Franklin, ce 13 novembre 2023**

Simon St-Michel  
Directeur général et greffier-trésorier

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 13 novembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 novembre 2023.

Simon St-Michel  
Directeur général et greffier-trésorier

---

